

DROITS ET RESPONSABILITÉS

Le Club d'Autonomisation de la Jeunesse est fondé sur les principes des droits de l'enfant.

La Convention Relative aux Droits de l'Enfant reconnaît le droit de chaque enfant d'exprimer son opinion et de participer aux décisions qui affectent sa vie.

La Charte africaine des droits et du bien-être de l'enfant affirme davantage les droits des enfants tout en soulignant leurs responsabilités.

Dans le Club d'autonomisation de la Jeunesse, nous nous engageons à trouver un équilibre entre:

- DROITS ET RESPONSABILITÉS
- PARTICIPATION ET RESPECT
- LIBERTÉ D'EXPRESSION ET ATTENTION AUX AUTRES

Les membres sont tenus de se respecter eux-mêmes, les autres et leur communauté.

NOTRE PRINCIPE DIRECTEUR

Le Club d'Autonomisation de la Jeunesse existe pour permettre aux jeunes de participer de manière significative, d'exprimer librement leurs opinions et d'assumer la responsabilité de leurs actions, dans un cadre sûr soutenu par des adultes de confiance.

QUI NOUS SOMMES

Le Club d'Autonomisation de la Jeunesse (YEC) est un espace sûr et inclusif dans notre établissement scolaire, où les jeunes se réunissent pour apprendre, partager des idées et entreprendre des actions positives pour eux-mêmes, pour leur école et pour leur communauté.

Nous croyons que tous les jeunes ont le droit d'être écoutés, respectés, protégés et autonomisés dans un environnement favorable.

NOS VALEURS:

PARTICIPATION

Chaque personne a le droit de s'exprimer, d'écouter et de contribuer.

RESPECT

Nous traitons toutes les personnes avec dignité et sans discrimination.

INCLUSION

Les filles, les garçons et tous les jeunes sont les bienvenus et appréciés.

RESPONSABILITÉ

Nous assumons la responsabilité de nos actes et de nos choix.

PROTECTION ET SÉCURITÉ

Nous veillons les uns sur les autres et respectons les règles de sécurité.

FAIRE PARTIE D'UN RESEAU

Le Club d'Autonomisation de la Jeunesse fait partie d'un réseau plus large de clubs.

Grâce à ce réseau, les jeunes peuvent :

- PARTAGER DES EXPÉRIENCES ET DES IDÉES
- APPRENDRE DE SES PAIRS DANS D'AUTRES ÉCOLES
- SE SENTIR PARTIE D'UN MOUVEMENT PLUS LARGE DE JEUNES AUTONOMISÉS

Les membres sont invités à faire preuve de créativité pour établir des liens avec d'autres clubs via des thèmes communs, des activités conjointes et des échanges sûrs et significatifs.

NOTRE TRAVAIL EN COLLABORATION

Le club se réunit au moins une fois par semaine.

La participation est volontaire et repose sur le respect mutuel.

Les activités sont planifiées avec les jeunes, sous la supervision d'adultes.

Les rôles de leadership sont répartis équitablement et réévalués régulièrement afin d'encourager la participation.

NOTRE ENGAGEMENT EN MATIÈRE DE PROTECTION

- NOUS NOUS ÉCOUTONS LES UNS LES AUTRES SANS NOUS MOQUER, BLÂMER OU CULPABILISER.
- NOUS RESPECTONS LA CONFIDENTIALITÉ ET LES HISTOIRES PERSONNELLES PARTAGÉES DANS LE CLUB.
- NOUS NOUS RESPECTONS MUTUELLEMENT AINSI QUE NOS DROITS, ET NOUS CONTRIBUONS TOUS À ASSURER LA SÉCURITÉ DE CHACUN.
- SI QUELQU'UN EST EN DANGER, NOUS INFORMONS UN ADULTE DE CONFIANCE ET SUIVONS LES PROCÉDURES DE PROTECTION DE L'ÉCOLE.

NOTRE ENGAGEMENT

En tant que membres du Club de l'Autonomisation de la Jeunesse, nous nous engageons à respecter cette Charte et à mettre ses valeurs en pratique.

Nous acceptons de contribuer positivement à notre école et à notre communauté.

Cette Charte est affichée comme un rappel de nos valeurs communes, de nos droits et de nos responsabilités.

